



Lutte contre « la pauvreté des enfants » :
**Quelle participation des enfants
et des jeunes ?**

Un apport complémentaire au document de travail européen « *Précieux enfants, précieux parents* » préparé par le Mouvement international ATD Quart Monde.



Apport Complémentaire n°4

Avril 2005

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de la Commission Européenne au titre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale 2002-2006.

Aux lecteurs

Cet apport a été rédigé dans le cadre d'un **Programme d'échange transnational 2002-2005** faisant l'objet d'un soutien financier de la part de la Commission européenne au titre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale 2002-2006.

Les Programmes d'échange transnational veulent :

- promouvoir et soutenir l'organisation d'échanges sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui sont mises en œuvre en Europe ;
- encourager la coopération et l'apprentissage mutuel entre États membres.

Le présent apport fait partie d'un ensemble de textes complémentaires au document de travail « *Précieux enfants, précieux parents* » publié par ATD Quart Monde en novembre 2003. Il constitue l'un des 11 apports de natures très diverses qui proposent un éclairage spécifique des thèmes abordés dans le document initial. Ces textes visent à stimuler dialogues et réflexions dans le cadre d'échanges européens organisés à l'initiative d'ATD Quart Monde et de ses partenaires. Certains d'entre eux seront disponibles sur Internet à l'adresse :

www.atd-quartmonde.org/europe/precieuxenfants/index_pepp.htm

Pour tout renseignement sur le programme d'échange européen auquel le document « *Précieux enfants, précieux parents* » est lié : Délégation région Europe – Mouvement international ATD Quart Monde – 107, avenue Général Leclerc – 95480 - Pierrelaye – France – E-mail : region.europe@atd-quartmonde.org

Ce texte n'engage que ses auteurs, et la Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Dans la même série d'apports complémentaires pour échanger à l'échelle européenne :

Apport n° 1 – Mobilisation contre la pauvreté des enfants, Interventions de protection de l'enfance...
Un aperçu « pays par pays » pour les 10 Etats européens retenus dans l'exploration « Précieux enfants, précieux parents »

Apport n° 2 – Angleterre : regards sur des mobilisations du pays à partir de l'expérience et de la réflexion de parents en grande pauvreté

Apport n° 3 – Que pouvons-nous apprendre des pays du centre et de l'est de l'Europe ? Messages de Pologne et de Roumanie

Apport n° 5 – Le projet de promotion familiale, sociale et culturelle d'ATD Quart Monde à Noisy-le-Grand (France) : une évocation de l'action « petite enfance »

Apport n° 6 – La jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg sur les questions relatives au placement des enfants

Apport n° 7 – Actualités italiennes : éclairages sur quelques débats et rapports

Apport n° 8 – Un groupe de concertation durable sur la protection de l'enfance et l'aide à la jeunesse dans la Communauté française de Belgique - une initiative de dialogue entre administration et usagers

Apport n° 9 – « *Nous vous partageons nos soucis et nos efforts par amour pour nos enfants* » : le témoignage de parents en lien avec les services de protection de l'enfance

Apport n° 10 – Le Centre Kauwenberg à Anvers en Belgique : une approche familiale, un souci d'accessibilité, un engagement citoyen

Apport n° 11 – Le « *Family Group Conferencing* » - un mode d'intervention qui veut donner aux familles concernées l'initiative de l'action à mener et le pouvoir de décision

Lutte contre « la pauvreté des enfants » : *Quelle participation des enfants et des jeunes ?*

« Les enfants savent que leurs confidences peuvent changer les cœurs, les hommes et le monde. Ainsi, au fil du temps, ils m'ont obligé, du fond de leurs lieux de misère, à faire entendre leurs voix. »

Paroles pour Demain - Joseph Wresinski

Se référant à différents travaux récents¹, cet apport fait état de la mobilisation pour une « participation » des enfants, suite à l'adoption de la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant (article 12 : l'enfant a le droit d'être entendu et pris en considération) et à la session spéciale des Nations unies (ONU) « *Un monde digne pour les enfants* » (2002). De nombreuses initiatives nationales ou européennes visant à stimuler la participation des enfants sont évoquées. Une attention particulière est donnée aux actions d'enfants de milieux très pauvres dans des quartiers urbains ou des régions rurales, de même qu'aux initiatives mobilisant des enfants ou des jeunes accueillis dans des foyers.

De manière générale, on relève la difficulté des adultes à reconnaître la pertinence des contributions des enfants. Parmi les critiques fréquentes faites aux projets impliquant des enfants : la non-représentativité des enfants, la focalisation sur certains enfants « porte-parole professionnels », la difficulté de poursuivre les initiatives à mesure que les enfants grandissent, le risque de manipulation des enfants, etc. Pour autant, les dynamiques participatives doivent être recherchées, soutenues et évaluées. Dans le contexte de la lutte contre la pauvreté des enfants et de leur famille, il importe de veiller à atteindre les enfants les plus pauvres, d'associer leurs parents à ces dynamiques, et de développer des projets qui ne séparent pas ces enfants des autres.

Cet apport rassemble donc des informations sur la dimension et les conditions de la participation des enfants aux orientations, actions, évaluations et décisions prises ou à prendre concernant les stratégies locales et européennes de lutte contre la pauvreté.

Ce sont surtout dans ces dix dernières années que se sont multipliées les initiatives tendant à explorer l'opinion des enfants sur la pauvreté et l'exclusion sociale, bien que certaines associations en aient ouvert la voie il y a bien longtemps déjà.

¹ L'apport s'appuie notamment sur : Lansdown Gerison, « *Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique* », UNICEF Innocenti Insight, Juillet 2001.

L'apport situe le contexte général de la mobilisation à propos de la participation des enfants avant de décrire initiatives, obstacles et questionnements qu'exige une prise en compte des enfants comme acteurs dans la lutte contre la pauvreté.

1 – La participation des enfants : une mobilisation internationale

Depuis l'adoption de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), et notamment ses articles 12 à 17, « *la participation de l'enfant a fait l'objet d'un flot croissant d'initiatives allant des recherches et publications aux conférences et projets concrets* ». Constat de Gerison Lansdown dans un récent document rédigé pour l'UNICEF. Ce mouvement est le résultat de nombreuses dynamiques qui ont marqué la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, en particulier l'affirmation progressive par de nombreux praticiens et chercheurs de *l'enfant-sujet* ou de *l'enfant-personne* à part entière. Ainsi, sur un terrain plus sociopolitique, au cours des quinze dernières années, les consultations associant les enfants ont progressé tant au niveau local qu'international, dans des contextes et des pays extrêmement variés. Les administrations locales et nationales, les institutions des Nations unies (ONU), les ONG, les associations, les écoles ont commencé à explorer consultation, participation, partenariat et autonomisation avec des groupes d'enfants.

Pour illustrer ceci², on peut évoquer, les projets décrits dans le premier numéro de la Revue « *Enfants d'Europe* » (septembre 2001), collaboration entre des magazines nationaux sur l'enfance de 7 pays qui ont choisi pour dossier thématique « *écouter les enfants* ». Ce dossier décrit des pédagogies et des pratiques de l'écoute de l'enfant, ainsi que le sens et l'intérêt de cette écoute pour eux-mêmes, pour la vie démocratique et l'avancée de nos sociétés européennes.

Ainsi, et à titre d'exemple, on découvrira en Italie une pédagogie de l'écoute développée au Centre de la petite enfance de Reggio Emilia, qui se base sur la conviction que « *les enfants sont des acteurs sociaux, des êtres actifs, compétents et forts, comme des explorateurs et des inventeurs de sens...* ». Certains pays, comme le Danemark, ont une réflexion et une expérience par rapport à la participation des enfants qui constitue depuis de nombreuses années un principe de base de la politique du pays. Le Comité interministériel à l'enfance, créé en 1987, présidé par le Ministère des affaires sociales, a pour tâche de favoriser la contribution des enfants dans la vie quotidienne du pays. Le Conseil consultatif des enfants, créé en 1994, a pour tâche de veiller aux droits des enfants et donc à la situation des enfants dans la société. En 1998, ce conseil a constitué un forum d'enfants qu'il consulte régulièrement.

² Gerison Lansdown, « *Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique* », UNICEF Innocenti Insight, Juillet 2001. Dans cet *Insight Innocenti*, Gerison Lansdown examine l'article 12 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, selon lequel les enfants ont le droit de participer aux décisions qui les concernent. Lansdown se livre à une étude approfondie de la signification de cet article en tant qu'instrument au service des enfants pour se défendre contre les violations de leurs droits et pour agir pour défendre ces droits. Elle met aussi l'accent sur ce que l'article n'énonce pas, par exemple le fait qu'il ne donne pas aux enfants et leurs défenseurs le droit de fouler aux pieds les droits des autres – en particulier ceux des parents. Son travail rassemble enfin un ensemble d'instructions pratiques pour promouvoir une participation efficace en se basant sur de nombreux exemples de participations locales, nationales ou dans le cadre de conférences internationales.

On pourrait aussi signaler Dendonker Ardisson Annick, « *Les enfants ont le droit de participer à la société* », in *Revue Quart Monde*, n°167, « *L'enfant Civilisateur* », page 34 à 37, Juillet 1998, Editions Quart Monde. Cet auteur évoque des exemples en Italie, en Belgique et en France, notamment le Parlement des enfants, initiative française depuis 1994 qui permet à des classes d'enfants de 10-11 ans de soumettre des propositions de loi. Les propositions lauréates seront examinées plus en détails par les députés du pays.

Le dossier développe aussi l'exemple de l'Ecosse, où le nouveau Parlement adopte des législations telles qu'une loi cadre pour l'école, « *Standards in Scotland's Schools Act 2000* », qui reconnaît l'importance du point de vue des enfants. Les autorités locales seront tenues de prendre en compte les opinions des enfants dans les décisions qui les concernent. Les 1300 Conseils municipaux d'enfants de France, touchant environ 25 000 enfants à partir de 7 ans, sont également évoqués.

**Un point de référence : l'article 12 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant,
une préoccupation : initier au respect et associer les parents**

Article 12 : l'enfant a le droit d'être entendu et pris en considération.

1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation appropriée, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

Pour Gerison Lansdown, l'article 12 est « *un article de fond, octroyant aux enfants le droit d'avoir un rôle actif dans leur propre existence et de participer aux décisions les concernant. Mais, comme pour les adultes, la participation démocratique n'est pas une fin en soi. C'est un moyen pour obtenir justice, pour influencer les résultats et pour dénoncer les abus de pouvoir. Autrement dit, c'est aussi un droit procédural qui permet aux enfants de s'opposer aux violations ou à la méconnaissance de leurs droits et d'entreprendre des actions pour promouvoir et protéger ces droits. Il permet aux enfants de contribuer à faire respecter leurs intérêts supérieurs* ». Ce même auteur rappelle aussi à ce propos qu'écouter les enfants signifie les respecter et les aider à prendre conscience de l'importance de respecter les autres. Et cela ne signifie pas leur enseigner à ignorer leurs parents. Elle rappellera que l'article 29 de la Convention énonce clairement qu'un des buts de l'éducation est d'initier les enfants au respect de leurs parents. « *Ecouter aide à résoudre les conflits, à trouver des solutions et à promouvoir la compréhension, ce qui ne peut qu'être bénéfique à la vie de famille. Ecouter les enfants est un symbole positif d'amour et de respect. Certains parents peuvent avoir des difficultés à respecter le droit des enfants à participer lorsqu'ils sont conscients de n'avoir eux-mêmes jamais été respectés en tant que sujets de droits. Cela n'implique pas qu'il faille renoncer à encourager les enfants à participer, mais il faut le faire avec délicatesse. Il ne faut pas amener les enfants à croire qu'ils sont les seuls à avoir voix au chapitre ; chaque fois que c'est possible, la famille doit être associée au processus* ».

Très récemment, ce courant cherchant l'implication des enfants a gagné en visibilité et légitimité lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) de 2002 sur l'Enfance. Cette session s'est conclue sur l'engagement³ des dirigeants et des gouvernements de créer un monde meilleur pour les enfants ; et dans leur plan d'action mondial, les gouvernements reconnaissent qu'« *[ils doivent] respecter le droit d'expression [des enfants et des adolescents] ainsi que leur droit de participer dans toutes les décisions qui les concernent, en fonction de leur âge et de leur degré de maturité* ». Dès lors, pour de nombreuses ONG, mais aussi pour des organisations internationales⁴, il semble essentiel que les

³ Le document final de la Session, intitulé « *Un monde digne des enfants* », contient une « *Déclaration* », des principes fondamentaux et des objectifs, ainsi qu'un « *Plan d'action* » mondial (une version à l'usage des jeunes lecteurs du Plan d'action peut être consultée à l'adresse www.savethechildren.ca/specialsession/guides.html). Les gouvernements y ont ainsi convenu de préparer, pour la fin 2003, des plans d'action nationaux en faveur de l'enfance.

⁴ Voir par exemple la mobilisation importante de l'Unicef en Belgique et son projet « *What do you think ?* » pour rendre effectif la participation des enfants dans le pays et plus spécifiquement dans l'élaboration du plan national d'action pour les enfants. Une information très détaillée est disponible sur le site www.whatdoyouthink.be. Certains observateurs notent cependant que ce

enfants et les jeunes eux-mêmes puissent contribuer à la conception, à l'élaboration, et à l'action des plans nationaux.

« *De quelle manière les gouvernements doivent-ils procéder pour établir un réel « partenariat » avec les enfants et les jeunes ?* ». La question est posée par l'ONG Save the Children⁵

En cohérence avec cette interpellation, Save the Children s'est d'ailleurs mobilisée en mars et avril 2002 pour consulter des enfants et des jeunes, dans différentes régions du monde, au sujet des mesures que selon eux les gouvernements devraient appliquer. Des réunions de consultation ont été organisées dans 14 pays⁶ par Save the Children et d'autres organisations de promotion et de défense des droits des enfants⁷. Plus de 4500 enfants, jeunes et adultes qui ont travaillé ensemble pour mener à bien cette consultation qui est évoquée dans le rapport cité plus haut.

Cette consultation a notamment permis de s'interroger sur les conditions nécessaires⁸ à une réelle participation des enfants et des jeunes.

Plus récemment encore, l'ONG a diffusé un rapport qui fait la synthèse des enseignements rassemblés à l'occasion de la participation des enfants à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) de 2002 sur l'Enfance (voir encadré ci-dessous)

Les 12 leçons de la participation des enfants à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) de 2002 sur l'Enfance⁹

- ⇒ Leçon 1 : L'investissement avec les adultes sur la façon dont ils encouragent la participation des enfants est aussi important que l'investissement direct avec les enfants.
- ⇒ Leçon 2 : Faire participer les enfants exige du temps, des financements suffisants et une programmation adéquate pour avoir du sens et être de qualité.
- ⇒ Leçon 3 : Réaliser des outils d'informations adaptés aux enfants est essentiel pour leur permettre un accès à ces derniers proche de celui des adultes.
- ⇒ Leçon 4 : La constitution des délégations d'enfants doit tenir compte avec finesse des enjeux de représentation et de non-exclusion, afin d'enrichir le fond d'expériences apportées par les enfants et de favoriser la qualité et l'opérationnalité des résultats de la participation.

projet a des difficultés à impliquer des enfants de milieu défavorisé voire populaire.

⁵ « *Préparer l'avenir d'un pays avec les enfants et les jeunes – plans d'action nationaux en faveur de l'enfance élaborés avec la participation des enfants et des jeunes* », Save the Children Canada, Septembre 2002.

⁶ Inde (Andhra Pradesh), Serbie, Ouganda, Pays-Bas, Suède, Uruguay, Colombie, Argentine, Pérou, Albanie, Guatemala, Bangladesh, Roumanie, Népal.

⁷ Notamment l'Association des droits de l'enfance (Argentine), l'Institut d'éducation intégrale pour la santé et le développement (Guatemala), le Mouvement régional contre le travail des enfants et des adolescents et l'IRESIMA (Pérou), Profamilia (Colombie), le Consortium des organisations en faveur des clubs de l'enfance (Népal), le Comité pour les droits de l'enfant, le Réseau de l'enfance et l'Association nationale des ONG (Uruguay).

⁸ Parmi les questions que se pose Save the Children, on peut signaler : Quels sont les obstacles à la participation des enfants et des jeunes ? De quelle manière les gouvernements doivent-ils impliquer les enfants et les jeunes dans l'élaboration des plans d'action nationaux ? De quelle manière la société civile peut-elle soutenir la participation des enfants et des jeunes ? Comment peut-on s'assurer que toutes les voix sont entendues ?

⁹ Traduction du sommaire du rapport « *12 lessons learned from children's participation in the UN General Assembly Special Session on Children* », International Save the Children Alliance, 2004.

- ⇒ Leçon 5 : La langue est une barrière majeure à la pleine participation des enfants à des rencontres internationales. Une attention particulière doit être apportée aux traductions des outils de la rencontre et à la grande disponibilité de l'interprétariat.
- ⇒ Leçon 6 : Les suites données à une participation d'enfants sont fondamentales et doivent faire partie intégrantes de la programmation initiale. Elles ne doivent pas être improvisées « par après ».
- ⇒ Leçon 7 : Des jeunes adultes sont des acteurs très adaptés au soutien à la participation des enfants.
- ⇒ Leçon 8 : Les projets participatifs concernant les enfants sont à la merci des manipulations des adultes. Des mesures et des moyens doivent être envisagés pour identifier et protéger les enfants de ces risques. Notamment en veillant à des attitudes de grande tolérance et de respect de l'opinion dans toutes les étapes des projets.
- ⇒ Leçon 9 : Le souci de protéger les enfants de tout risque doit être intégré dans tous les domaines relatifs à un événement participatif.
- ⇒ Leçon 10 : La systématisation des évaluations est fondamentale pour améliorer les pratiques dans l'avenir.
- ⇒ Leçon 11 : Les enfants sont disposés et heureux de rencontrer les médias. Ils doivent à la fois être soutenus à ces occasions, mais également et en certaines occasions en être protégés.
- ⇒ Leçon 12 : Les adultes qui accompagnent les enfants aux réunions doivent être conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des enfants, mais doivent également pouvoir trouver des occasions pour utiliser et faire valoir leurs expériences et compétences, quand les enfants sont occupés par ailleurs.

De la même façon, à l'occasion de la Session Extraordinaire des Nations unies (ONU) consacrée aux enfants, le Mouvement ATD Quart Monde, s'appuyant sur la dynamique Taporî qu'il propose aux enfants (voir détail page 7 et suivantes), a fait valoir l'importance de la participation des enfants et des familles en grande pauvreté pour bâtir des politiques sans exclusion aucune : « *Pour que le monde change vraiment, il devra prendre pour points d'appui l'expérience de vie et les réflexions des enfants en grande pauvreté et de leurs familles, ainsi que de ceux qui s'engagent à leurs côtés. Assurer le développement et le bien-être de tous les enfants ne pourra se faire sans la participation réelle des familles et des communautés qui, depuis des générations, vivent dans leur esprit et dans leur chair l'intolérable de la misère. Nous savons qu'une participation des enfants eux-mêmes, surtout de ceux vivant dans les pires formes de pauvreté, n'est possible que grâce à une relation de confiance mutuelle dans la durée avec ces enfants, et grâce aussi au respect et soutien de leur famille et de leur origine ou communauté d'appartenance, sans lequel la confiance est impossible.* »¹⁰ Dans son document, ATD Quart Monde insistera sur le fait que pour rendre possible une participation des enfants les plus difficiles à atteindre, il est essentiel qu'un soutien accru soit accordé aux familles dans une forme qui devra être envisagée avec les personnes concernées elles-mêmes, et non en dehors d'elles.

Si la rencontre à l'ONU en 2002 restera probablement un repère international de la mobilisation pour la participation des enfants, on peut signaler ici qu'au sein de l'Union Européenne, à l'échelle institutionnelle ou dans la société civile, les initiatives se multiplient¹¹. Ainsi par exemple à Strasbourg, à l'initiative de l'association « *Etoile de l'Espoir* » et du Comité français du département du Bas-Rhin de l'UNICEF, une première rencontre d'enfants européens âgés de 11 à 14 ans s'est tenue le 6 mai 2005 au Parlement

¹⁰ ATD Quart Monde, « *Les enfants Taporî font vivre la Convention internationale des droits de l'enfant* », contribution à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, mai 2002.

¹¹ Voir aussi « *Précieus enfants, précieux parents* » pages 49 et 50 pour les initiatives de Euronet (www.euronet.org) et de Eurochild (www.eurochild.org).

Européen de Strasbourg, première étape vers la construction d'un Parlement Européen des enfants. A cette occasion, les thématiques de la violence entre enfants et envers les enfants et celles des enfants-soldats ont été débattues, et 18 enfants européens ont été nommés pour deux ans « *Ambassadeurs du premier Parlement des Enfants* ». Ces enfants continuent à se réunir régulièrement à Strasbourg pour échanger sur des sujets divers.

Avant de revenir plus directement à la thématique de l'exclusion et de la pauvreté, il peut être intéressant de noter que Gerison Lansdown dans son analyse tente de distinguer trois types d'approches constructives de participation des enfants. Ces approches ne s'excluent pas mutuellement, et leurs limites sont rarement nettes. Des initiatives peuvent d'ailleurs passer d'une formule à une autre à mesure qu'elles évoluent, et que les enfants et les adultes y participant acquièrent de l'assurance. Les trois approches sont les suivantes :

- Des processus consultatifs : des adultes commencent à recueillir auprès des enfants des informations pour améliorer la législation, les politiques ou les services ;
- Des initiatives de participation : leur but est de renforcer les processus démocratiques, de créer pour les enfants des possibilités de comprendre et d'appliquer les principes démocratiques, ou de les associer au développement de services et de politiques les concernant ;
- Des projets d'autonomisation : le but est de permettre aux enfants de définir et de réaliser leurs propres objectifs et initiatives.

2 - Regards sur la participation des enfants à la lutte contre la pauvreté

2.1 : L'enfant civilisateur et créateur de réponses

De nombreux chercheurs dans les domaines de la sociologie et de la psychologie s'attachent aujourd'hui à identifier comment adultes, jeunes et enfants sont créateurs de réponses aux « défaillances » de leur environnement ou des « systèmes ».

Dans un dossier spécial « *L'Enfant Civilisateur* » de la *Revue Quart Monde*¹², Brigitte Jaboureck, membre d'ATD Quart Monde, écrit : « *l'enfant nous attire ainsi dans une re-création d'humanité* ». Pour cette actrice de terrain, « *l'enfant en situation de pauvreté est "obligé d'inventer le monde". Si les enfants d'autres milieux peuvent prendre des assises solides dans la vie de leurs parents pour le reproduire, prolonger, transformer ou améliorer, dans un environnement de grande pauvreté, l'enfant entend les adultes dire "surtout qu'il n'ait pas la même vie que nous". Il doit chercher chaque jour une source pour puiser l'eau de sa vie. Avec ce qui est autour de lui, il invente le jeu et le rire, l'affection et la tendresse, le refus et la colère, l'émerveillement et l'espoir. Cette invention, nous l'ignorons. Nous la laissons en friche et proposons à côté, un savoir, une instruction, un développement étranger, dont dans la plupart des cas, il ne sait que faire. Pour vivre, il a, lui, absolument besoin de créer un monde nouveau. Non pas à partir de rien, mais en tirant de l'expérience de son milieu une énergie constructive. De cette invention dépend sa propre construction.* »

Nous évoquons ici, dans le point qui nous concerne, le travail européen du sociologue Daniel Bertaux¹³ qui a dirigé un projet comparatif européen entre 1999-2001. Il s'agissait de comparer la situation de familles

¹² Jaboureck Brigitte, « *Où nous mène la confiance inconditionnelle que l'enfant fait à ses parents* », in *Revue Quart Monde*, n° 167, « *L'enfant Civilisateur* », page 9 à 13, Juillet 1998, Editions Quart Monde.

en précarité dans plusieurs grandes villes européennes; Toulouse, Londres, Dublin, Lisbonne, Turin et Umea (Suède).

L'une des originalités de ce projet consistait à « s'introduire » dans la vie quotidienne de familles dans des contextes urbains de grandes villes européennes différant singulièrement par leur niveau de protection sociale.

Dans chaque ville, un quartier défavorisé fut choisi et a fait l'objet d'une monographie du quartier et de familles avec enfants. Il ne s'agissait donc pas d'une enquête orientée spécifiquement vers les enfants en tant que tels. Les chercheurs voulaient tenter de comprendre « *en quoi une situation de précarité engendrait des destins contrastés, des problèmes différents recevant des tentatives de solution plus ou moins efficaces ; et saisir ce que les membres de ces familles faisaient des conditions dans lesquelles la vie les avaient projetés* ». Pour les enfants, Bertaux dira en s'inspirant de Jean-Paul Sartre : « *Que font-ils de ce qu'on fait d'eux ?* ».

Nous soulignons ici quelques-unes des conclusions de ces travaux :

L'hyperactivité et la réflexivité des familles en situation de précarité :

La plupart des indicateurs de pauvreté ont en commun de ne pas parvenir à saisir la dimension active des personnes en situation de pauvreté ; or c'est cet aspect de combat permanent contre "le malheur" - ou les risques de malheur – qui se révèle être, pour les auteurs, la principale caractéristique de ce milieu social. « *Nos observations montrent que les adultes en situation de précarité - et ceux de leurs enfants qui acquièrent une certaine maturité - sont non seulement actifs mais réflexifs* ». Un exemple cité par l'auteur est la monographie¹⁴ proposée par Catherine Delcroix. Monographie d'une famille de huit enfants élevés par une mère, dans des conditions très difficiles à la suite d'un accident du travail, et de difficultés de santé rencontrées par les enfants.

La présence d'enfants qui donne sens aux efforts entrepris,

et plus généralement à tout ce que font les mères, mais aussi, dans une moindre mesure, les pères. « *Enormes sont les efforts des parents, non pas pour "assurer l'avenir" de leurs enfants (...), mais pour guider leur devenir, c'est-à-dire surtout pour tenter de prévenir les nombreux risques que leur fait courir une enfance passée au sein d'un quartier défavorisé.* »

Les enfants ne sont pas des « Tamagochi »

Les situations des enfants ne diffèrent pas seulement « objectivement », en fonction du niveau de ressources des familles ; elles diffèrent aussi « subjectivement ». Les enfants ne peuvent éviter de s'interroger sur le sens de ce qu'ils/elles vivent. S'ils doivent "faire avec" ce que la société et leur famille leur offrent, les enfants restent acteurs de leur propre développement. Les soins, l'attention qu'ils reçoivent « *ne suffisent pas à rendre compte de la direction que prend leur développement; la question du sens, orientant l'action qu'ils conduisent sur eux-mêmes, y intervient vigoureusement.* »

Le rapport des enfants à leur propre avenir : entre résilience et désespérance ?

Pour l'auteur, on ne peut se contenter de traiter la question des enfants en situation de pauvreté sans prendre en compte « *leur dimension "symbolique" ou de sémantique collective* ». « *Grandir au sein d'une famille aux moyens matériels voire culturels limités, mais dans la conscience forte qu'il existe la possibilité d'en sortir à condition d'y mettre le prix en termes d'efforts, est une chose ; grandir au sein d'une famille aux moyens également limités, mais dont les enfants seront*

¹³ Les éléments présentés ici sont extraits de l'intervention de Daniel BERTAUX, Directeur de recherches au CNRS au Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, intitulée « *Grandir dans une famille en situation de précarité: une enquête comparative européenne* » à l'occasion du colloque « enfants pauvres en France », Paris, mars 2003.

¹⁴ Delcroix Catherine, « *Ombres et lumières de la famille Nour* », Payot 2000.

en quelque sorte assignés d'avance (...) quels que soient leurs efforts pour "s'élever", en est une autre, profondément différente. Chaque enfant s'interrogeant regarde autour de lui, questionne, observe ce que sont en train de devenir ceux et celles qui ont quelques années d'avance, réfléchit et parvient à sa propre conclusion. »

Pour l'auteur, la difficulté existentielle d'enfants qui grandissent au sein de familles précarisées n'est peut-être pas le manque de ressources des parents, bien que ce déficit les empêche de participer "normalement", comme leurs camarades d'école, à la consommation, aux activités extrascolaires, voire aux apprentissages scolaires eux-mêmes, mais plus profondément, la perception que quoi qu'ils fassent, leur avenir est bouché. Si une analyse « positive » des réactions des enfants est alors proposée par des thérapeutes et la psychologie, le sociologue Bertaux veut aussi mentionner la désespérance qui selon lui affecte profondément le moral des enfants et des jeunes, et induit des réactions de survie qui consistent à chercher une sortie, une alternative, dans des voies restées ouvertes parce qu'illégales et donc risquées.

« Que peut penser un enfant de son propre devenir, quand il a sous les yeux, quotidiennement, un père qui ne parvient plus à retrouver un emploi, une mère qui court les emplois temporaires à temps partiel, des aînés qui vont de stage en stage et de formation en formation sans parvenir à trouver un emploi stable ? (...) La prise de conscience d'un avenir bouché peut induire, induit normalement une forte démoralisation. Or la perte du moral, le découragement - face aux premiers échecs scolaires, ou plus tard, face aux premiers rejets par des employeurs potentiels, rejets dont les jeunes frères et soeurs sont immédiatement informés - conduit, d'une part, à rejeter ce qui vous rejette (l'école, le travail salarié, plus généralement "la société") ; d'autre part, à intérioriser malgré soi la dévalorisation dont on fait l'objet. La perte de confiance en soi peut conduire à la passivité, à la dépression. »

Ce rapide survol du travail de Daniel Bertaux confirme combien il est aujourd'hui important à l'échelle européenne d'appréhender toutes les formes de participations des enfants à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, et notamment celles qui s'appuient sur leur quotidien, car elles appellent peut-être de nouvelles formes de « participation » des adultes.

2.2 : Les enfants en situation de pauvreté, source d'innovation citoyenne et politique

« Nous les enfants sommes les meilleurs juges de nos problèmes et des solutions à y apporter. Les adultes ne peuvent pas comprendre notre vision des choses s'ils ne nous consultent pas. Certains de nos problèmes ne leur apparaissent pas comme des problèmes. Pour comprendre nos problèmes et les solutions qui selon nous devraient y être apportées, il faut consulter les enfants et les jeunes pour que les plans d'action nationaux puissent réellement améliorer la situation des enfants »¹⁵

Nous avons déjà souligné en partie 1 combien les enfants qui ont une vie difficile sont peu enclin à se définir en situation de pauvreté. Les chercheurs et les acteurs de terrain savent qu'il est souvent nécessaire de s'écarter de ce thème afin de ne pas stigmatiser ou cataloguer encore davantage les enfants concernés. Cette dimension, dont il faut certes absolument tenir compte, ne doit cependant pas faire obstacle à la recherche et à la rencontre des enfants les plus difficiles à atteindre.

¹⁵ « Préparer l'avenir d'un pays avec les enfants et les jeunes – plans d'action nationaux en faveur de l'enfance élaborés avec la participation des enfants et des jeunes », Save the Children Canada, Septembre 2002.

Nous voulons évoquer ici quelques initiatives significatives des implications qui peuvent être proposées aux enfants à partir des questions de pauvreté.

Royaume-Uni – Ecole de Highfield : « *Changeons ensemble de comportement* »

Le premier exemple est une initiative locale que nous trouvons citée par Gerison Lansdown dans le document UNICEF « *Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique* ». S'appuyant sur un document britannique¹⁶, elle retient ce projet qui montre combien de très jeunes enfants sont capables d'accepter des niveaux importants de responsabilité lorsqu'on leur fait confiance et qu'on les y soutient. Les enfants peuvent agir pour leur protection et celle des autres quand leurs droits sont respectés. Être respecté permet de prendre des responsabilités pour garantir ce respect à tous. Nous citons le document : « *Highfield est une école élémentaire (7–11 ans) située dans une zone particulièrement défavorisée de l'Angleterre. Elle se caractérise par un taux élevé de violence, de brimades, et d'abandon et d'absentéisme scolaires. Au début des années 90, une nouvelle directrice prit la décision de solliciter toute la communauté scolaire pour faire de l'école un lieu sûr et efficace sur le plan de l'éducation. Dans ce but, elle interrogea tous les enfants, ainsi que les enseignants et le personnel administratif sur les changements à apporter. Les résultats de cette consultation furent :*

- *La création d'un conseil scolaire au sein duquel les enfants exercent un pouvoir véritable. Le conseil scolaire participe, par exemple, à l'élaboration de toutes les politiques scolaires et au recrutement du personnel ;*
- *La création d'une boîte à brimades où les enfants peuvent, de façon confidentielle, signaler les brimades qu'ils ont subies ;*
- *La nomination d'« anges gardiens », des enfants qui se portent volontaires pour se lier d'amitié avec des camarades esseulés, victimes de brimades, ou simplement ayant besoin d'aide ;*
- *La nomination d'enfants médiateurs qui aident les autres à résoudre les conflits dans la cour de récréation.*

A la suite de ces changements, l'école devint très populaire, les enfants furent plus heureux, obtinrent de meilleurs résultats scolaires et acquirent de grandes compétences en matière de négociation, de processus décisionnel démocratique et de responsabilité sociale. »

Si chercher à se donner les moyens de répondre aux suggestions des enfants est une exigence de base de tous les processus que nous évoquons ici, cela semble souvent plus « *accessible pour les adultes* » dans des initiatives locales que dans les initiatives nationales que nous évoquons maintenant. Pour autant c'est une question qui devra être reposée.

Royaume-Uni - « *Bread is free : children and young people talk about poverty* »,

Début 2001, les ONGs *Children's Rights Alliance for England* et *Save the Children* consultent 106 enfants répartis en 17 groupes constitués pour les moins de 11 ans et pour les plus âgés. 60 enfants ont 7 ans ou moins. Carolyne Willow rédigea « *Bread is free : children and young people talk about poverty* » à partir de cette enquête. Sans entrer dans le détail des enseignements concernant les politiques et mesures de lutte contre la pauvreté, il nous paraissait intéressant ici d'évoquer la méthodologie de consultation qui a touché des enfants et des jeunes vivant dans des quartiers identifiés comme très désavantagés.

Les jeunes enfants ont été rassemblés via les écoles primaires et les haltes-garderies. Une lettre a été adressée, via les responsables de ces structures, aux parents des enfants bénéficiant de repas gratuits.

¹⁶ P. Alderson, 'Changing our Behaviour: Promoting Positive Behaviour by the Staff and Pupils of Highfield Junior School', Highfield Junior School/Insitute of Education, Londres, 1997.

Ce qui a permis de rassembler des enfants auxquels se sont ajoutés des enfants identifiés par les équipes pédagogiques de certaines écoles. Les enfants plus âgés ont été associés via le réseau des "équipes de développement" de Save the Children.

Les groupes ont été formés sans "label" et aucune question directe sur des situations personnelles n'a été posée. Les groupes ont rassemblé 39% d'enfants issus de minorités ethniques, et 31% des enfants bénéficiaient à l'école de formules de soutiens spéciaux. Les auteurs signalent à ce propos : « *Notre approche s'expose à la question : les enfants consultés ont-ils une connaissance directe des problématiques concernés ? Nous pensons que oui* », et ils s'appuient sur le contenu des témoignages pour soutenir leur position.

La méthode de consultation a été différente pour les enfants de moins de 8 ans. Les moins de 8 ans ont été invités à découvrir une grande poupée bizarre "Splodge" et son histoire. On ne sait d'où vient Splodge, mais il veut comprendre ce que les enfants vivent et peuvent faire quand leur famille n'a pas beaucoup d'argent. On demande alors aux enfants s'ils peuvent aider Splodge qui a dix questions. A la fin de son questionnaire, Splodge passe d'un enfant à l'autre pour faire des photos souvenir.

Les plus âgés se sont retrouvés pour des séances de une à trois heures selon le cas. Certaines séances ont été prolongées sur la journée à la demande des adolescents. Pour introduire l'échange, un jeu sur les ressources et dépenses d'une famille inspiré du *Monopoly* a été utilisé. En fin de session, du matériel de création artistique était disponible pour une éventuelle expression différente sur le sujet. Peu de jeunes ont utilisé ces outils préférant prolonger les discussions.

Chaque participant s'est vu remettre un bon d'achat de 7 Euros à la fin du temps de consultation au titre d'une indemnité de participation. Le rapport ne précise pas la procédure de vérification des analyses effectués auprès des enfants, mais il rappelle que le choix de faire un rapport accessible était posé au départ, et les participants adolescents reçurent deux mois après le travail de groupe une lettre personnelle et un résumé des messages principaux retenus. Le rapport final groupera les réflexions des enfants au sein des 11 thématiques suivantes : les besoins vitaux, vivre pleinement, l'exclusion de l'enfance, l'éducation, la santé, la délinquance, les relations avec les parents, tristesse et honte, espoirs et rêves, "tout n'est pas négatif", des idées pour une vie meilleure, les remarques sur l'engagement du gouvernement face à la pauvreté des enfants.

Il nous paraissait intéressant de donner ici un exemple d'une initiative de consultations telles qu'elles se développent actuellement au Royaume-Uni. La mise en place du "Fonds pour l'enfance" (*Children's Fund*¹⁷) à la fin de l'année 2000 par le Gouvernement britannique inclut en effet des possibilités de financement de dynamiques consultatives ou participatives. Parmi les principes de ce programme, la dimension de participation est clairement souhaitée et attendue. Ainsi, dans de nombreuses autorités locales, des forums d'enfants voient le jour pour accompagner et évaluer les orientations de la gestion du Fonds pour l'enfance. Ces forums prennent des formes diverses et sont pour partie animés et suivis par des salariés des ONGs britanniques engagées sur le terrain de l'enfance¹⁸. A l'initiative de la Fondation Carnegie, une consultation¹⁹ des « *agents de participation* » (*participation workers*) auprès des

¹⁷ Lancé en novembre 2000, le Fonds pour l'enfance (de 5 à 13 ans) allouait 680 millions d'Euros pour des actions de prévention vers les enfants et leurs familles, et des projets communautaires avec des objectifs visant à assurer que les enfants et les adolescents puissent grandir : en bonne santé, en sécurité émotionnelle, en confiance, en ayant du succès dans leur scolarité, protégés des ennuis et vivant dans des endroits sûrs, dans la réalisation de leurs rêves.

¹⁸ Ces dynamiques de participation locales ont déjà eu des impacts nationaux. Ainsi des enfants et jeunes réunis dans le cadre de projets du Children's Fund par la Children's Society et YMCA ont pu dialoguer en février 2003 avec les parlementaires britanniques de l'intergroupe parlementaire sur la pauvreté (APPG on Poverty). Parmi les questions abordées, les enfants ont interpellé les MPs sur l'échéance 2004 ou 2006 du Children's Fund, ainsi que sur des orientations données à l'usage du Fonds.

adolescents a par ailleurs conduit à la création en Angleterre d'un réseau²⁰ destiné à soutenir les professionnels et bénévoles responsables de projets participatifs. Ce réseau, à l'initiative de 6 ONGs, va notamment créer en 2005 un centre de ressource en ligne sur les questions de participation (projet « *Participation works* »). Il sera intéressant, dans les années à venir, de suivre les enseignements d'une telle mobilisation. Déjà maintenant, l'effort de suivi évaluatif institutionnel du *Children's Fund* permet de disposer de rapports analytiques détaillés des mises en œuvre de participation²¹. Cette forte mobilisation au Royaume-Uni est abordée également au point suivant (page 16 et suivantes).

Pologne - La mobilisation de la Fondation « *Les enfants écrivent au monde* »

La Fondation « *Les enfants écrivent au monde* » basée à Cracovie est une des initiatives polonaises qui cherchent réellement à accroître la mobilisation du pays pour un respect des droits de l'enfant et le développement de politiques pour un meilleur bien-être des enfants (notamment par la définition de plan d'action). Ainsi en 1995, elle a organisé une campagne nationale « *Lettres des enfants aux citoyens du monde* »²². La Fondation a demandé aux enfants d'écrire à tous ceux auxquels ils souhaitaient écrire pour leur présenter leurs besoins et leurs attentes. Ils espèrent ainsi obtenir une réponse aux questions : quels sont les rêves des enfants, quels sont leurs besoins et leurs souhaits ?

La plupart des lettres ont été adressées au Président de la Pologne, aux ministres et aux hommes politiques. Les enfants leur ont demandé des aides, et ont également mis en évidence des erreurs, suggéré des solutions. Plusieurs lettres intéressantes ont été envoyées au Pape et à Mère Térésa. Les enfants ont présenté leurs familles et leurs lieux de vie, ainsi que les problèmes familiaux, le manque de temps pour les enfants, etc. Des enfants handicapés ont écrit au sujet des obstacles et des problèmes liés à l'aménagement des rues. Ils ont également demandé de l'aide, des médicaments et des opérations pour eux et pour leur famille.

Voici l'analyse du contenu des lettres réalisée par une universitaire de Cracovie :

« Les enfants se prononcent d'abord contre la violence, la haine, les essais nucléaires, la pauvreté et la faim. Les lettres montrent des enfants très sensibles à la souffrance et aux problèmes des autres, et qui essaient d'intervenir là où les droits de l'homme sont bafoués, en particulier le droit des enfants au bonheur, à la sécurité et à une bonne vie.

Les enfants sont également très intéressés par l'écologie et les problèmes environnementaux. Ils aimeraient aider les animaux abandonnés, utilisés dans les expériences, dans l'industrie, maltraités, etc. Ils demandent de ne pas polluer la terre, de ne pas répandre les ordures dans les rues, de ne pas fumer dans les lieux publics et de protéger les parcs, les forêts et les prairies.

Les infractions constituent également un problème très important pour les enfants, en particulier les infractions des mineurs, la consommation de drogue, l'alcoolisme. Ils ont leurs solutions. Ils se mobilisent pour les enfants dans le besoin, maltraités, malades et pauvres. Ils dénoncent l'injustice, le manque d'argent permettant d'acheter des médicaments, de bâtir des hôpitaux, des maisons d'accueil pour les enfants, etc.

Les problèmes financiers des parents attirent également l'attention des enfants. Ils mettent en avant la nécessité d'augmenter les salaires et les pensions, de baisser les prix, les taxes et de limiter le taux de chômage. De nombreux enfants s'inquiètent des problèmes financiers des écoles et demandent de l'aide.

¹⁹ Kilgour Kylie, « *Circus skills : a training, support and development needs survey of participation workers* », Carnegie Young People Initiative, London, 2002.

²⁰ www.carnegieuktrust.org.uk/cypi/participation_workers

²¹ Voir www.ne-cf.org, et notamment « *Children, young people, parents and carer's participation in Children's Fund case study partnerships* », Department for Education and Skills, UK, Décembre 2004.

²² Sliwa Ewa – Académie des sciences de l'éducation de Cracovie – lettres reçues par la Fondation « *Les enfants écrivent au monde* » en 1995.

Ils rêvent de terrains de sport, de piscines, de bus de ramassage scolaire, de vacances plus longues et de cours plus courts...

Les enfants sont conscients des pays pauvres du Tiers-monde et de la nécessité de les aider à lutter contre la faim. Ils exigent le développement de la science et de la culture, la protection des monuments, le rapatriement des Polonais de Russie. Ils soulignent l'importance des droits de l'homme. Ils souhaitent que la Pologne soit un pays heureux, où les hommes vivent en sécurité, et libres, et ne se blessent pas les uns les autres.

Il y eut également des lettres gaies, ensoleillées, drôles sur les rêves, l'imagination, la vie scolaire, les amis, etc. Certains enfants ont écrit à des stars de la chanson ou du cinéma, à des sportifs, aux comités de rédaction de revues pour enfants et pour jeunes. »

Belgique - « Bâtir l'amitié entre tous les enfants »

Entre décembre 2002 et mai 2003, différents partenaires²³ se sont associés en Belgique francophone pour animer une campagne intitulée « *Bâtir l'amitié entre tous les enfants* ». Elle a pour projet de sensibiliser à la pauvreté et à l'exclusion dans les trois dernières années de l'enseignement fondamental. Le projet est centré sur la découverte de la réalité de la grande pauvreté et sur la question : « *Comment ne laisser personne de côté ?* ». Le financement de cette campagne était assuré par la Fondation Cera, qui avait déjà financé une initiative similaire en Flandres au cours de l'année scolaire 2000-2001.

En décembre 2002, deux mille lettres proposant de s'associer à la campagne sont envoyées à toutes les écoles de l'enseignement général et spécialisé de la Communauté française de Belgique. Une attention particulière est accordée au fait d'atteindre les écoles de l'enseignement spécial qui sont fréquentées par beaucoup d'enfants issus de familles défavorisées. Il leur est proposé de recevoir un « coffret de l'amitié », contenant du matériel pour les enfants et un manuel d'accompagnement pour les enseignants. 92 écoles répondront favorablement et recevront le « coffret de l'amitié » contenant en particulier des livres racontant des histoires d'enfants confrontés à la pauvreté. Près de 230 classes et 4400 enfants sont ainsi touchés par le projet. Sur la période de février à mai 2003, de nombreuses écoles bénéficient d'une animation en 5 étapes. Chaque fois, un grand domaine de vie des enfants est abordé : école, amitiés, logement, santé, travail... Les enfants peuvent découvrir comment tous ces domaines de vie sont interdépendants. A la fin de chaque animation, un temps de création est proposé et les enfants peuvent choisir si l'une de leur création rejoindra une exposition finale. Ils peuvent aussi décider de faire une œuvre collective, en référence à tout ce qu'ils ont découvert. Une trentaine d'écoles enverra des réalisations aux coordinateurs de la campagne, et une cinquantaine de ces créations seront réunies en mai 2003 à Bruxelles dans le cadre d'une exposition inaugurée en présence de monsieur Robert Collignon, Président du Parlement Wallon et d'un représentant du Ministre de l'Enfance et de l'Enseignement fondamental, monsieur Nollet.

Un enseignant partagera son expérience : « *Le succès a dépassé les attentes..., les enfants ont été attentifs et intéressés. Il est intéressant de constater qu'à cette occasion, les enfants les plus faibles ont pris la parole. Un enfant très lent, parlant difficilement, demande plusieurs fois la parole pour dire des choses très pertinentes.* »

Au sujet de la Belgique, on signalera aussi la dynamique « *What do you think ?* » (www.whatdoyouthink.be), animée et coordonnée dans la durée par UNICEF Belgique, et qui a pu aborder à différentes reprises des questions liées à la pauvreté et à l'exclusion des enfants dans le pays.

²³ Cera Foundation, association La Ruelle, ATD Quart Monde et Tapori, une agence de communication LINK,...

Europe - Taponi : une dynamique d'amitié pour des enfants qui s'engagent

Tapori, créé en 1967 par Joseph Wrésinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, est une dynamique d'échanges et de rencontres proposée à des enfants de tous milieux qui veulent mettre en commun leur volonté et leur force d'agir contre la misère et l'exclusion (voir aussi www.tapori.org). Rassemblés autour de ceux pour qui la participation est la plus difficile, soutenus par des adultes, les enfants Tapori, créent ainsi un vaste courant d'amitié à travers le monde. De nombreux groupes d'enfants, mais aussi des enfants isolés, se lient ainsi à Tapori, notamment en Belgique, Espagne, France et Suisse pour ce qui concerne l'UE. Lors de leurs rencontres de groupes, mais aussi à l'occasion d'échanges de courriers relayés par une lettre mensuelle, « *La lettre de Tapori* », les enfants apprennent et inventent les uns par les autres une manière d'être et de vivre qui ne laisse pas les plus faibles de côté.

Claude Farrer, auteur de l'ouvrage « *Tapori, l'amitié gagne contre la misère* »²⁴ explique l'esprit de cette dynamique de la façon suivante :

« Les enfants sont les premiers à inventer les gestes dans leur quotidien pour faire face aux situations qu'ils connaissent, pour refuser la pauvreté et l'exclusion des leurs. Ils sont créatifs et inventifs pour promouvoir et respecter les droits des autres enfants. Ils osent prendre des risques dans leur vie de tous les jours, par des gestes tout simples et pourtant tout à fait extraordinaires. »

Ainsi Félix, 9 ans, raconte : « Un jour, notre maîtresse, qui est aussi la directrice, nous a dit que nous irions en sortie et que Paul ne viendrait pas parce qu'il avait été désagréable pendant l'année... J'ai dit que c'était trop injuste, je me suis mis à pleurer parce que c'était difficile. Puis, avec deux copains, on a continué à dire qu'on n'était pas d'accord. Le lendemain, j'ai levé la main, c'était difficile... J'ai dit que je n'étais pas d'accord. La maîtresse a demandé qui était d'accord avec moi, deux enfants ont levé la main... mais Paul n'est pas venu à la sortie. »

Plus tard, Félix écrit de nouveau à Tapori :

« Paul, celui que personne n'aime, est parti de l'école. Quand c'est arrivé, ça m'a fait très mal au cœur. Mais j'ai invité Paul à mon anniversaire, ma maman a su où il habitait. Comme ça, on pourra se voir des fois pendant les vacances et pendant l'année scolaire, ça me rassure. Maintenant, dans l'école où il est, apparemment, ça va mieux, même si c'est difficile. »

De même, ces enfants qui réagissent à une proposition faite par l'un de leur média préféré. C'est le temps de Noël, l'article titre : « Des joujoux pour tous » et propose : « Offrez les jouets dont vous ne vous servez plus, nous les offrirons de votre part aux enfants défavorisés. »

Les enfants écrivent : « Nous ne sommes pas d'accord, les enfants pauvres sont des enfants comme nous, ils rêvent comme tous les enfants de jouets neufs pour Noël. Nous vous proposons d'inviter les enfants à offrir des jouets neufs et de faire votre possible pour que Noël soit la fête de tous les enfants. » La réponse du journaliste arrive aux enfants : « Merci les enfants, votre courrier m'a permis de prendre conscience de l'insuffisance de notre appel au partage. Je vous prie de croire à tout mon encouragement. »

Ces gestes, qui risquent de passer inaperçus ou isolés, mais qui prennent valeur et force d'interpellation et de vie pour le monde quand ils rassemblent l'enfance toute entière dans le même idéal de vivre et d'agir contre la misère et pour la paix. »

C'est sur ce quotidien et cette richesse de la dynamique Tapori qu'ATD Quart Monde s'appuie pour créer, à des occasions significatives, une rencontre entre enfants et adultes en charge des institutions politiques nationales ou internationales.

²⁴ Farrer Claude, « *Tapori, l'amitié gagne contre la misère* », Editions Quart Monde, Paris, 1992.

Ainsi réunis à Genève pour célébrer le 10^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, les enfants Taporis lancent un *Appel* à Madame Mary Robinson, Haut-Commissaire aux Droits de l'homme, et à travers elle, aux adultes du monde entier : « *Nous aimerions que tous les enfants se mettent ensemble pour faire que plus aucun ne nage dans la misère. (...) Nous, les Taporis, nous voulons être les amis de tous. Il est important de s'unir pour que le monde change et que ce soit plus juste pour ceux qui souffrent. Si chacun peut convaincre les gens de croire en Taporis et dans la nouvelle génération, le monde sera meilleur. S'il vous plaît que les grands nous aident à le construire.* »²⁵

Par ailleurs, Taporis édite chaque année, et notamment pour les pays francophones, un dossier pédagogique à l'occasion de la journée des Nations unies (ONU) pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre - voir www.oct17.org), communément appelée « Journée mondiale du Refus de la misère » dans ces mêmes pays. Ce dossier s'adresse aux enseignants, à la communauté éducative toute entière, « *pour que les enfants découvrent là où ils vivent les valeurs de fraternité, de solidarité, en refusant, à leur niveau, la misère et l'exclusion, en agissant pour que tous les enfants soient respectés, réussissent à l'école et puissent ainsi trouver, demain, une place utile dans leur pays* ». Ce dossier, qui touche par exemple près 600 écoles ou collèges en France, propose un travail de réflexion à partir d'une histoire ou d'un conte dans lesquels tous les enfants peuvent se reconnaître, puis une campagne internationale, véritable collecte d'idées entre enfants de tous les milieux et du monde entier, avec comme support une réalisation concrète, souvent ludique et artistique.

Un enseignant témoigne ainsi de l'impact de ce type de campagne : « *A la suite de ces projets, les enfants étaient plus tolérants, il y avait moins de disputes et d'agression dans la cour. Les enfants défavorisés étaient mieux acceptés par les autres enfants mais aussi par les enseignants. Des enseignants se sont engagés dans une formation organisée par la province, par rapport à ces exclusions. L'entraide entre enfants s'est améliorée. L'école n'est pas sans conflits, mais le climat est amélioré et a changé. Les parents le disent aussi. Dans l'école, on a deux moments forts : 17 octobre, Journée mondiale du Refus de la misère, et fin mai pour clore l'année. On dit ensemble qu'on est Taporis. Le reste de l'année, ça se joue en classe. Taporis est une bonne formule. Ce n'est pas une charge en plus. J'ai changé et j'y crois vraiment, parce qu'avoir une attention aux plus pauvres change le climat de l'école. On donne aux enfants ces valeurs pour toute leur vie et ils les imposent aux adultes.* »

Tout récemment, à l'occasion des mobilisations 2004 pour cette même journée du 17 octobre, 320 jeunes âgés de 10 à 15 ans et réunis par Taporis-France ont été invités à siéger pour une séance exceptionnelle dans l'hémicycle du Sénat français. A l'occasion de ce « Sénat Junior », ces jeunes venus de tout le pays ont témoigné, les uns de vies rendues très difficiles par la grande précarité, les autres de la manière dont ils se sentent concernés par l'exclusion, d'autres encore de ce qu'ils inventent dans leur quotidien pour plus d'amitié, de solidarité ou de justice. Leurs témoignages²⁶ ont servi de base à un dialogue avec des sénateurs et des personnes du monde politique et de la société civile.

2.3 : Les participations des enfants et des jeunes dans les prises en charge de la protection de l'enfance

²⁵ Extrait de l'Appel des Enfants, Forum International des Enfants, Genève, 20 Novembre 1999 – texte intégral disponible sur www.taporis.org

²⁶ ATD Quart Monde, « *Je me demande pourquoi la pauvreté existe ? Contributions des enfants et des jeunes au Sénat Junior* », France, Octobre 2004.

En raison de la thématique particulière concernant les interventions de protection de l'enfance développée dans « *Précieus enfants, précieux parents* », nous voulons aborder ici également la question de la prise en compte de parole et de la participation des enfants et des jeunes pris en charge par les services de protection de l'enfance. Cette question rejoint très directement une mobilisation plus large qui est celle du respect des droits de l'enfant pour des mineurs en situation d'accueil temporaire dans le cadre de mesure de protection de l'enfance. Pour signe de cette mobilisation au niveau européen, on pourra signaler la tenue en Italie à l'automne 2002 d'un séminaire européen²⁷ intitulé « *Les droits de l'enfant placé : quelle formation aujourd'hui?* ». On citera également la mandat donné à un groupe d'expert au sein du Conseil de l'Europe²⁸ pour préparer un projet de recommandation sur le respect des droits de l'enfant dans les institutions de placement, une recommandation qui devrait être soumise au vote du Conseil des Ministres au courant de l'année 2005.

En raison de ces mobilisations, mais aussi de l'évolution des législations nationales visant à donner une place d'acteur et de partenaire aux bénéficiaires des services publics²⁹, et enfin en raison de la demande exprimée par les jeunes accueillis en institutions, on peut - sans trop d'erreurs - pronostiquer un développement des projets participatifs dans les lieux d'accueil de la protection de l'enfance.

Déjà certains pays européens connaissent de nombreuses initiatives en la matière. Ainsi, au Royaume-Uni, les pratiques et expérimentations se multiplient, comme le souligne le rapport « *Les usagers au cœur* »³⁰ produit par l'Institut pour l'excellence dans le travail social. Ce rapport signale des évaluations qui reconnaissent le bénéfice que tirent les services sociaux de la participation des jeunes et des enfants³¹. Pour autant, cette participation ne va pas de soi, comme l'analysent Hilary Horan et Jane Dalrymple dans le contexte des pratiques de conférences familiales (*family group conferences*)³². En examinant le projet de l'association Barnado's dans le comté de Wiltshire³³, ces chercheurs concluent à la nécessité d'un soutien indépendant aux mineurs pour leur permettre une pleine et libre implication.

Toujours au Royaume-Uni, différentes ONGs se sont formées (*Voices from care, Voice for the child in care,...*) dans un contexte de révélations de maltraitances au sein des institutions d'accueil ou de difficultés d'insertion très aiguës pour les jeunes quittant les institutions³⁴. L'ONG *Voice for the Child in Care* (VCC) a ainsi publié, en 1998, un recueil³⁵ de 21 histoires de vie en institution racontées par des

²⁷ Séminaire organisé par l'Association Européenne des Centres de Formation au Travail Socio-éducatif (FECET) du 7 au 9 Novembre 2002 à Bellaria autour de la problématique suivante : « *la préoccupation concernant le respect des Droits de l'Enfant, placé en internat, s'exprime ouvertement. Elle devrait être partagée par tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin dans ce type de travail, à savoir les enseignants et les formateurs de futurs éducateurs. Est-ce que les programmes de formation des éducateurs se sont actualisés et adaptés au changements sur le terrain ? Les éducateurs diplômés sont-ils vraiment qualifiés pour le travail en internat aujourd'hui ? Qu'est ce qu'ils doivent savoir, pouvoir faire et être pour devenir des travailleurs socio-éducatifs efficaces et compétents ?* »

²⁸ « *Groupe de travail sur les enfants en risque et les enfants placés* », 2002-2003, Forum pour l'enfance et la famille, Direction de la cohésion sociale, Conseil de l'Europe. Ce Groupe d'expert rendra ses travaux à l'automne 2003.

²⁹ Par exemple, en France, la loi du 2 janvier 2002 qui renouvelle les cadres de fonctionnement des établissements médicaux et sociaux.

³⁰ Hasler Frances, « *Users at the Heart : user participation in the governance and operations of social care regulatory bodies* », Social Care Institute for Excellence, Novembre 2003, London (www.scie.org.uk).

³¹ Children and Young People Unit (CYPUP), « *Learning to listen : core principles for the inclusion of children and young people* », HMSO, London, 2002.

³² Voir Apport complémentaire n°11 à ce sujet – cf. page 2 de ce document.

³³ Dalrymple Jane et Horan Hilary, « *Promoting the Participation Rights of Children and Young People in Family Group Conferences* », University of the West of England et Barnardo's FGC Project, UK, 2001.

³⁴ Cette mobilisation a d'ailleurs déjà contribué à l'adoption en novembre 2000 de la loi sur la sortie de placement (*Children leaving care act 2000*) qui oblige les autorités locales à continuer à soutenir les jeunes sortant de placement jusqu'à l'âge de 21 ans.

³⁵ *Voice for the child in care*, « *Sometimes you've got to shout to be heard – stories from young people in care* », 1998.

jeunes de 12 ans et plus. Ces parcours ont permis d'identifier un certains nombres d'attentes des jeunes, parmi lesquelles sont soulignées trois priorités : le besoin de formation de qualité, l'arrêt des changements de lieu d'accueil non justifiés, la nécessité de soutien « émotionnel » en situation d'accueil et lors de la sortie du placement. D'autres demandes sont formulées : l'implication dans les décisions de la vie courante et des orientations de vie, une meilleure information sur les droits et les recours possibles, ainsi que sur le fonctionnement des services sociaux, la présence d'adultes et de défenseurs de confiance qui prennent au sérieux la parole des jeunes.

Sur le plan européen, on peut signaler qu'en 1983, le Mouvement Jeunesse Quart Monde publiait³⁶ une enquête faite de 37 interviews de jeunes ayant connus ou connaissant le placement en France, Belgique et Luxembourg. Les questions posées à l'époque étaient par exemple : *Qui a décidé du placement ? Sais-tu pourquoi tu as été placé ? Quels liens as-tu ou avais-tu avec tes parents ? En étant placé, as-tu eu plus de chance pour réussir à l'école ? Qu'as-tu appris pendant ton placement ?* En conclusion de l'ouvrage on pouvait lire : « *Que reste-t-il aux jeunes après leur placement ? Une certaine révolte chez quelques-uns ; chez tous, un sentiment profond d'injustice ; et chez beaucoup, une difficulté à s'insérer dans la vie : qui suis-je ? d'où je viens ? où vais je ? Pour beaucoup, le temps du placement a permis de se bâtir une certaine pensée, mais déconnectée de leur vie, sans moyens. Il a permis de se faire des copains, mais souvent sans lendemain* ».

Plus proche de la conjoncture actuelle, une récente initiative européenne a permis à quatre organisations³⁷ membres d'Eurochild (anciennement *Forum européen pour le bien-être de l'enfant* ou EFCW) de participer à un projet d'un an, "*Donner la parole aux jeunes des foyers résidentiels*", qui s'est conclu par la parution d'un rapport en décembre 2000.

Les ONGs partenaires voulaient instaurer le dialogue pour pouvoir mieux comprendre les problèmes que rencontrent les jeunes des foyers lors de leur intégration dans la société. EFCW voyait également dans le projet l'occasion de donner la parole aux jeunes afin qu'ils puissent se faire entendre dans un but d'améliorer, tant au niveau national qu'au niveau européen, les politiques contre l'exclusion sociale et la discrimination. Dans la présentation finale de cette initiative, le Forum EFCW relève que, pour certains jeunes, la participation à ce projet représentait leur première opportunité de s'exprimer devant des personnes de décisions et des professionnels de l'enfance. D'autres avaient déjà raconté leur histoire en public, avaient même parlé à la radio, à la télévision, ou avaient donné des interviews à la presse. Le rapport final du projet, qui comprend des informations sur le système des foyers résidentiels et d'accueil, et sur les services offerts dans les quatre pays, émet également des recommandations. Il souligne que, malgré les diversités des expériences rencontrées dans les quatre pays et à l'intérieur même des pays, la majorité des conclusions peuvent être appliquées aux quatre situations. Le besoin de recevoir une éducation de bonne qualité semble être la préoccupation première dans les quatre pays. Un autre des constats communs est la nécessité d'un dialogue plus fréquent et plus direct des jeunes avec les autorités compétentes. Parmi les autres préoccupations partagées et régulièrement soulignées par les participants on citera :

- le besoin pour les enfants et les jeunes de garder contact avec leur environnement familial, comme la famille, l'école et les amis ;
- la crainte de ne pas pleinement s'épanouir dans la vie, d'être étiqueté comme un "problème" et d'être continuellement sous-estimé, tant durant les années d'école qu'après le séjour en foyer ;

³⁶ Jeunesse Quart Monde, « *Jamais plus d'enfants placés à cause de la misère* », Editions Quart Monde, 1983.

³⁷ *Voices from care* - Pays de Galles (Royaume-Uni), Central Union of Child Welfare de Finlande, la Fondation Op Kleine Schaal (OKS) des Pays-Bas et l'association Marile Sperante's de Roumanie – projet soutenu par la Commission européenne.

- le manque de soutien émotionnel dans les foyers résidentiels ;
- le besoin d'informations sur leurs droits, qui leur permettraient de se défendre, de savoir quand ils doivent dénoncer une situation, de savoir vers qui se tourner et les conséquences que cela entraîne.

Il sera intéressant de rester attentif à l'avenir à la façon dont la parole des enfants pris en charge par les services de protection est prise en compte, car, comme nous l'avons souligné par ailleurs, ce sont des mineurs à l'écart du reste des enfants, souvent oubliés, notamment dans les approches statistiques.

3 - Commentaires et questionnements à propos de la participation des enfants

3.1 : Obstacles, critiques, limites faites aux projets associant les enfants

a - Recevoir et donner du poids à la parole de l'enfance

*« Pourquoi vous nous avez invités si c'est pas pour écouter ce que nous avons à dire ? »
« Les grands nous écoutent, mais après, ils font ce qu'ils veulent ! »*

Paroles d'enfants

*« Les enfants disent des choses vraies sur la vie, ils réfléchissent, ils ont des idées ;
souvent, on ne les écoute pas assez. »*

Une maman en situation de pauvreté

« De nombreux enfants, dans de nombreux pays, ont l'impression que leur avis ne compte pas, qu'ils n'ont aucune influence, que la démocratie ne fonctionne pas pour eux », constate Gerison Lansdown dans son ouvrage. Face à des enfants et des jeunes en situation d'exclusion ou d'échec, on découvre souvent une profonde déception face au peu de crédit et d'engagement des adultes. Lansdown évoque les préjugés des adultes en général et des responsables politiques qui négligent la contribution que peuvent apporter les enfants. Pour certains auteurs, ils sont le reflet des difficultés des adultes à comprendre les questions qui peuvent préoccuper les enfants et les jeunes.

Pourtant, nous sommes à l'aube d'un mouvement d'écoute des enfants, de prise en compte de leur avis, de compréhension de leur vécu, qui commence à marquer l'organisation de nos sociétés. Nous l'avons vu aux points précédents, mais cela se concrétise aussi autour de faits sociaux et de vécus « *problématiques* » comme le divorce, les violences faites aux enfants... Cela demande d'importantes évolutions culturelles à l'égard des enfants, qui prendront du temps et qui nécessiteront volonté politique et réel effort de formation au niveau des adultes pour que les expériences de vie des enfants influencent les choix et les décisions des démocraties européennes.

A ce propos, il nous semble qu'il faudra faire preuve d'une grande vigilance pour que les projets impliquant les enfants ne soient pas des « *parodies de démocratie à la mode des adultes* », mis en place pour légitimer un discours « *politiquement correct* », qui affirme la participation des enfants. On signalera à ce

propos l'analyse critique de Michel Koebel sur l'expérience des conseils municipaux d'enfants en France³⁸. Il s'interroge sur la réelle prise en compte des enfants et sur la conviction des adultes dans leurs réelles capacités à apporter leurs pierres à la vie démocratique ! Pour cet auteur, rares sont les promoteurs de conseils municipaux qui considèrent les enfants comme d'authentiques citoyens. On voit davantage l'enfant comme futur citoyen, à éduquer, à former, à encadrer que comme acteur impliqué aujourd'hui dans les décisions qui le concerne.

Dans cette perspective, de nombreux auteurs soulignent combien mettre nos sociétés au diapason des enfants représente un défi indispensable mais ô combien difficile. Le philosophe Olivier Abel, dans un article intitulé « *Penser l'enfant civilisateur* »³⁹, rappelle que si l'on veut soutenir « *la capacité des enfants à s'autonomiser, à déployer leurs propres compétences, à être civilisateurs, il est nécessaire de briser ce carcan pédagogique de la reproduction, et de permettre de créer l'environnement qui donne lieu aux véritables talents de se déployer, au lieu d'imposer un développement de talents correspondant à l'idée que l'on a déjà de ce qu'il faut, de ce dont on a besoin . "On a besoin de mathématiciens, alors, il faut en fabriquer". Laisser faire cela, c'est laisser assassiner Mozart, des Mozart que personne n'aura jamais connus* ».

Dans la suite de son texte, il laisse entrevoir ce qui est attendu des adultes dans ce mouvement d'écoute des enfants. Nous reprenons un large extrait :

« Nous sommes placés entre deux discours qui ont tendance à s'opposer. L'un dit : il faut protéger ces pauvres petits. Les protéger avec une institution forte, une loi forte, un père symbolique qui soit fort, Etat ou Eglise. Au détriment de la part d'autonomie nécessaire, de la part de responsabilité nécessaire, de crédit donné au talent de chacun. L'autre discours correspond davantage à la liberté du marché : les enfants sont des petits contractants, des adultes en miniature, qui sont libres de consentir ou de ne pas consentir. On va faire avec eux des contrats, ils sont déjà responsables.

Cette opposition des discours m'effraie. Elle accentue le côté pervers de chacun des deux. (...) Penser uniquement à protéger les enfants, cela finit par créer des situations dans lesquelles ils ne sortiront jamais de l'enfance et du récit de leur enfance ; cela fait des adultes irresponsables, auxquels tout est dû, et qui n'ont jamais exercé véritablement leur liberté. Passer de la protection de l'enfance à une protection faite pour s'effacer devant l'enfant qui grandit est l'articulation la plus difficile à tenir et pourtant la plus vitale pour la civilisation.

En fait, la civilisation tout entière, dans son rythme et dans son équilibre même, tient à l'articulation des deux. Une civilisation qui a rompu avec la logique de la tradition, qui tend à protéger la dissymétrie entre les grands et les enfants, est une civilisation probablement blessée à mort : une civilisation réduite à un mouvement de production-consommation qui a brisé les cadres de la durée, de la parenté (paternité, maternité) et donc de la filiation - ceux qui autorisent l'enfant, le protègent et lui permettent de s'émanciper. Et d'autre part, une civilisation qui ne serait que tradition, que maintien des êtres dans la sujétion et dans l'enfance, ne leur donnant pas la possibilité à leur tour d'inventer, de créer, serait elle aussi une civilisation blessée à mort, une civilisation stérilisée. (...)

L'espace donné à l'enfant dans l'enfance est un espace fondamental pour le restant de sa vie, pour ses sorties comme pour ses retraites. Pour ses retraites, car l'enfance est toujours liée à des coins de rêveries, boudeuses ou heureuses, des coins où l'enfant sait qu'il peut toujours se replier. Pour ses sorties, c'est-à-dire pour des tentatives de soi : l'espace d'enfance est celui où il aura tenté pour la première fois de se montrer, de s'essayer, d'essayer des moi possibles, et cela c'est l'espace des jeux, qui suppose des

³⁸ Koebel Michel, « *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local* », Thèse de doctorat en sociologie, 1997, citée dans Koebel M « *A quel âge devient-on citoyen ?* », page 8 à 10, in Revue « *Enfants d'Europe* », n°1, Septembre 2001, Le Furet, Strasbourg, France.

³⁹ Abel Olivier, « *Penser l'enfant civilisateur* », in Revue *Quart Monde*, n°167, « *L'enfant Civilisateur* », page 46 à 51, Juillet 1998, Editions Quart Monde.

formes spatiales suffisamment équivoques pour être réinterprétées par les enfants pour différents jeux, de sorte qu'un jeu ne soit pas le seul possible, auquel tous les enfants seraient obligés de jouer (ce qui est le contraire d'un jeu). Mais cet espace de jeu est d'abord celui que l'enfant crée autour de lui, en le détournant, ce qui invite à réfléchir au jeu comme activité métapolitique, capable de détourner l'état économique, les objets, les espaces pour en faire autre chose, capable d'abolir des règles pour en fixer de nouvelles. Capable de créer librement des règles. Ce jeu peut être dangereux, bien sûr, car l'enfant tient ainsi dans ses mains quelque chose dont on ne sait pas ce qu'il va faire, quelque chose qui peut faire sauter le monde.

Ce qui est triste, peu à peu, c'est de voir l'enfant se résigner à des règles déjà données et arrêter de jouer. Or quelqu'un qui n'a plus de quoi jouer met fin au développement de son intelligence. Les artistes sont des enfants, à soixante ans, ils ont la capacité de jouer encore. Il ne s'agit pas de maintenir les gens en état d'enfance, au contraire. Les gens incapables de jouer n'ont généralement pas eu d'enfance. Ils sont emberlificotés dans le récit de leur enfance ratée, comme c'est le cas aujourd'hui ; ce sont des petits sujets rois qui, dès le début, étaient des adultes en miniature n'ayant pas eu d'enfance.

Pour revenir à l'espace des jeux d'enfance, j'ai habité dans mon adolescence à la "Butte rouge" en face de bidonvilles, mon père était pasteur. Les terrains vagues, les poubelles, les escaliers étaient habités par une marmaille d'enfants qui en faisaient leur terrain de jeu, alors qu'il n'y avait aucun équipement. De plus, avec la route qui passait devant, des enfants se faisaient souvent renverser par des voitures et il nous arrivait de mettre exprès les poubelles en travers de la route pour obliger les gens à ralentir. Il ne faut donc pas dire : il n'y a pas de terrain de jeu, il faut d'abord voir comment les objets sont détournés par le désir de jeu des enfants, discerner l'espace à peu près invisible qu'ils se donnent et par lequel ils déforment le monde des grands. »

Nous ne mesurons peut-être pas encore l'ampleur des engagements à prendre par les adultes dans ce mouvement vers la participation des enfants. Le texte du philosophe Abel nous invite d'ailleurs à reposer la question du respect du temps de l'enfance. Certains observateurs critiques des mobilisations autour des droits de l'enfant, soucieux d'y voir des préoccupations et procédures imaginées par les adultes, rappellent souvent que le premier droit des enfants est le droit à l'enfance⁴⁰. « Il est urgent de rappeler que la parole de l'enfant, pour se construire, a besoin d'adultes qui assument leurs places et leurs responsabilités à ses côtés et que le premier droit de l'enfant, c'est celui de l'enfance, à savoir être protégé et garanti par les adultes »⁴¹.

⁴⁰ Dossier « Le droit à l'enfance », in Revue « L'école des parents », n°4, octobre-novembre 2004, FNEPE, France.

⁴¹ Josiane Bigot, Présidente de Thémis, association de défense des droits de l'enfant, Strasbourg, France in « Point de vue », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 2004.

b – critiques et limites en matière de participation des enfants

Save the Children⁴² rappelle, dans les années 1990, les deux principales lacunes observées dans l'élaboration des mobilisations nationales :

- Les enfants et les jeunes ont rarement été impliqués, alors que d'autres groupes ont été encouragés à prendre part. Les actions ont été préparées *pour* les enfants et non pas *avec* les enfants.
- Les plans d'action nationaux en faveur de l'enfance ont souvent été élaborés indépendamment des programmes de mise en œuvre de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Ceci a conduit à des efforts inutiles et des difficultés de lier les objectifs des plans d'action nationaux aux droits des enfants.

Il faut donc bien mesurer ici le double défi que représente la recherche de participation des enfants et des jeunes de milieux très défavorisés. Les porteurs de projets auront d'une part à inventer les formes de participation et d'animations adaptées aux enfants, et d'autre part à se donner les moyens d'atteindre et d'impliquer les plus éloignés de cette participation. Il est important que ceux qui souhaitent et attendent une telle participation sachent donner à ces porteurs de projets les moyens et l'environnement nécessaires pour relever de tels défis.

Les critiques fréquentes faites aux projets impliquant des enfants

Les enfants ne sont pas représentatifs

Quand des enfants prennent la parole sur une question lors d'une conférence, ou lorsqu'ils s'adressent à leur gouvernement national ou local, on leur reproche souvent de ne pas être représentatifs. Les enfants peuvent rarement être absolument représentatifs, mais cela n'enlève rien à leur contribution, du moment qu'ils ne prétendent pas parler au nom de tous les enfants. Leurs opinions personnelles peuvent se baser sur l'expérience de la violation de certains droits au sein de leur communauté, sur des recherches entreprises en groupe, sur un travail effectué dans le cadre du projet auquel ils participent, etc. Toutes ces expériences légitiment leurs propos, certainement autant que ceux de nombreux adultes qui représentent leur gouvernement. Cependant il est important, pour sensibiliser l'opinion aux problèmes des enfants et pour fournir à ceux-ci la possibilité de participer à des actions de promotion et de protection de leurs droits, que l'on entende leurs voix à partir d'expériences et de perspectives diverses. L'un des problèmes dans ce domaine est que beaucoup d'adultes traitent les enfants comme s'ils étaient représentatifs, et cette façon de voir est parfois partagée par les enfants eux-mêmes.

Certains enfants deviennent des porte-parole 'professionnels'

Le danger existe que certains enfants deviennent pratiquement des porte-parole et des représentants 'professionnels' de leur organisation, et qu'ils passent ainsi le plus clair de leur temps sur la scène publique loin des racines qui alimentent et légitiment leur contribution. Donner la parole aux enfants revêt un sens particulier du fait qu'ils parlent à partir d'expériences directes et continues. Il est important que cela ne se perde pas. Dans cet esprit, certaines organisations ont établi une structure non-hiérarchique ou encouragé les enfants à créer de nombreux rôles au sein de leur groupe. Par exemple au Royaume-Uni, Article 12, une organisation dirigée par des enfants, a un vaste comité directeur dont chaque membre peut représenter l'organisation, ainsi que d'ailleurs tout adhérent. La présidence est assumée à tour de rôle et l'organisation essaie logiquement de donner la possibilité aux enfants de tous âges de participer à des manifestations publiques.

⁴² « Préparer l'avenir d'un pays avec les enfants et les jeunes – plans d'action nationaux en faveur de l'enfance élaborés avec la participation des enfants et des jeunes », Save the Children Canada, Septembre 2002.

Il est difficile de poursuivre les initiatives à mesure que les enfants grandissent

Les projets et les organisations associant des enfants sont condamnés, de par leur nature même, à des 'hémorragies' continues à mesure que les enfants grandissent. Il est donc important d'intégrer la possibilité d'associer de nouveaux enfants et de faciliter la transmission des compétences des enfants plus âgés aux plus jeunes. Quelques organisations ont développé le concept de jeunes conseillers, ce qui permet à certains de continuer à soutenir le projet une fois qu'ils ont atteint la limite d'âge.

Les enfants peuvent être manipulés par les programmes des adultes

Le danger existe que les adultes utilisent les enfants pour promouvoir leurs propres programmes politiques. Il est donc important que les manifestations et les initiatives établissent des principes et des règles de base précis sur la façon dont les décisions sont prises et par qui, et sur les relations respectives entre les adultes et les enfants. En général, bien qu'il arrive que les enfants soient utilisés par les adultes, il est davantage probable qu'à mesure qu'ils acquièrent de l'assurance et des compétences du fait de leur participation, ils tiennent de plus en plus à définir leurs propres programmes et s'opposent aux tentatives des adultes de les détourner de leurs priorités établies.

Extraits de : Gerison Lansdown, « Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique », UNICEF Innocenti Insight, Juillet 2001.

c - conditions nécessaires à la mobilisation...

Le trop rapide aperçu sur les initiatives décrites dans ce document et la perspective de leur développement dans l'Union européenne dans les années à venir peut déjà nous rendre attentifs aux conditions nécessaires à la mobilisation d'enfants et notamment d'enfants ayant un vécu particulier de mise à l'écart et d'échec.

Dans son rapport « *Inclure les enfants* »⁴³, Euronet rappelle que le succès en matière de participation des enfants n'est pas simple, « *en particulier parmi ceux exposés à la pauvreté et à l'exclusion sociale* ». Il dépend de nombreux facteurs, et il est clair que les adultes doivent déployer des efforts importants.

Pour les rédacteurs du rapport Euronet, il faut notamment :

- « - reconnaître la valeur des expériences et points de vue de l'enfant et veiller à ce que les enfants nourrissent un sentiment positif par rapport à leur participation et par rapport à eux-mêmes ;
- éviter le danger de coller une étiquette ou de stigmatiser les enfants individuellement (ex. utiliser les discussions en groupe en lieu et place des entretiens individuels) ;
- utiliser un langage de tous les jours que les enfants peuvent comprendre ;
- utiliser des procédures et méthodes de consultations conviviales pour les enfants (ex. des courtes réunions, des jeux, des travaux artistiques) ;
- approcher les enfants dans un cadre agréable où ils se sentent à l'aise ;
- consacrer un temps suffisant à lier conversation avec les enfants ;
- permettre aux enfants de choisir de répondre ou non aux questions s'ils ne le souhaitent pas ou ne s'en sentent pas capables ;
- proposer des informations accessibles sur les opportunités, et, avant tout, être à la hauteur des promesses faites. »⁴⁴

⁴³ Voir « *Précieux enfants, précieux parents* », Partie 1 chapitre 1.

⁴⁴ Euronet, « *Inclure les enfants* », page 46, 2002.

De la même façon, en s'appuyant sur les réponses d'enfants et de jeunes à la question : « *Comment peut-on s'assurer que toutes les voix sont entendues ?* », *Save the Children* souligne certaines conditions⁴⁵ pour veiller à ce que *tous* les enfants puissent pleinement participer à des dynamiques citoyennes. Ainsi, pour les enfants appartenant à « des groupes marginalisés ayant des capacités différentes », il est proposé de :

- Former les adultes animateurs pour être en mesure de comprendre et répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques de ces enfants et de ces jeunes.
- Fournir du matériel pédagogique dans les langues maternelles des enfants et dans des formats qui permettent réellement aux enfants de s'impliquer (cassettes audio, publications grand format, braille,...).
- Demander à ces groupes ou aux ONG qui les rassemblent ce dont ils ont besoin pour participer et leur apporter une aide spéciale et un financement pour soutenir leur implication.
- S'assurer que les lieux de réunions et les autres installations permettent et encouragent leur participation active.
- Coopérer avec les ONG qui ont l'expérience de la participation des enfants dans de tels processus.
- Mettre en contact les enfants et les jeunes concernés avec d'autres qui pourront les soutenir.
- Veiller à ce qu'ils soient représentés dans les organisations d'enfants et de jeunes.

A ces investissements particuliers concernant des enfants et jeunes difficiles à atteindre – un champ par ailleurs encore à explorer comme le souligne ATD Quart Monde qui insiste sur l'implication et le soutien accru aux familles des enfants concernés.

d - Réussir une participation authentique

Les projets sont tous de nouvelles expérimentations qui devront savoir faire face à la difficulté. On citera simplement les difficultés pratiques auxquelles peuvent se trouver confrontés les enfants et les jeunes pour établir une continuité dans leur participation : exigences de l'école, travaux et responsabilités au domicile, absence de ressources financières, instabilité sociale ou familiale, absence de soutien de l'environnement (quartier, école...). Dans son analyse présentée par l'Unicef, Lansdown retiendra 13 leçons clés pour se lancer dans de tels projets. Nous les rappelons ici :

- Soyez disposés à écouter les priorités des enfants
- Ayez des objectifs clairs
- Fixez des limites précises à l'activité proposée
- Faites les recherches nécessaires
- Soyez disposés à consulter les enfants sur les méthodes de participation
- Souvenez-vous que les enfants ne constituent pas un groupe homogène
- Prévoyez de ménager le temps nécessaire
- Procurez-vous les ressources nécessaires
- Souvenez-vous qu'il est important de travailler avec les adultes autant qu'avec les enfants
- Attendez-vous à être contestés
- Ne sous-estimez pas les enfants
- Déterminez des indicateurs ou des objectifs de participation efficace en collaboration avec les enfants
- Attendez-vous à faire des erreurs et à vous tromper.

⁴⁵ Ces conditions rappellent les leçons de la Session extraordinaire des Nations Unies évoquées au point 1.

3.2 – Défis et perspectives : quelques réflexions à partir de l'expérience d'ATD Quart Monde

L'expérience de terrain d'ATD Quart Monde confirme notre conviction que les enfants sont déjà aujourd'hui des acteurs essentiels dans la lutte contre la pauvreté. Tous aspirent à une vie « *belle pour tous* » et agissent pour cela dans leur vie de tous les jours. Voir la mobilisation des enfants quand leur sont proposées des initiatives de solidarité.

Comment prendre la mesure de cette force déjà existante et ne pas limiter l'implication des enfants à des processus démocratiques ou participatifs pensés par des adultes ? La prise en compte des enfants nous oblige à les regarder comme des experts, en recherche et en création permanente de vie pour eux-mêmes et pour le monde.

a - Atteindre les enfants et les familles les plus pauvres

Un bon nombre des projets participatifs évoqués dans cet apport n'ont pas été spécifiquement élaborés en ayant à l'esprit les enfants et les jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. On peut dire sans trop d'erreur que les enfants les plus pauvres sont peu ou difficilement impliqués. Le rapport Euronet « *Inclure les enfants* » rappelle que si on ne veille pas à le faire, il est probable que leur marginalisation sera perpétuée, même dans le cadre des exercices destinés à encourager une participation accrue. Il pointe les obstacles qui entravent l'émergence de cette parole et participation, notamment le manque de confiance et d'estime de soi, les difficultés liées à l'illettrisme et à la forme des consultations. Ces difficultés sont fréquentes pour les enfants confrontés à la pauvreté et à l'exclusion sociale, d'autant plus qu'ils sont très sensibles à la façon de se définir « *en situation de pauvreté* » en raison de la mise à l'écart et de la honte rattachée à cette étiquette.

De même, les messages des médias à destination des enfants peuvent conduire un grand nombre d'entre eux à croire que la « pauvreté » touche les enfants d'autres pays, ou d'autres continents, et non ceux de leur propre pays. Un exemple récent nous est rapporté : du 5 au 7 juin 2003 s'est tenu, en Auvergne, « *Le Carrefour International des Messagers de l'Eau* ». Dans le cadre de l'Année Internationale 2003 autour du thème de l'Eau, ce carrefour était l'aboutissement d'une action d'éducation à l'éco-citoyenneté lancée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme. Le projet s'est conclu sur un évènement majeur : la proclamation de la Charte des Messagers de l'Eau, écrite et proclamée en présence des 700 enfants participants à cette action d'éducation. Parmi ces enfants, des classes entières sont allées à la rencontre d'autres enfants vivant au Mali, au Sénégal, en Islande, en Espagne, pour apprendre d'eux la gestion de l'eau dans leur pays. Lorsqu'un intervenant d'une table ronde à laquelle participaient enfants et accompagnateurs de cette campagne pose la question : « *Connaissez-vous des enfants qui n'ont pas ou pour qui il est difficile d'accéder à l'eau en France ?* », il a semblé difficile d'imaginer qu'en France cela était possible. Ni l'expérience, ni la réflexion des enfants en situation de grande précarité du pays n'avaient semble-t-il trouvé place dans les travaux et échanges de cette campagne.

b - Impliquer les familles

L'expérience d'ATD Quart Monde ainsi que de nombreux points évoqués dans le présent document révèlent également que, pour des enfants faisant face avec leur famille à des situations de grande précarité, il importe que le projet participatif auquel ils pourraient participer puisse être un levier de promotion et de fierté pour l'ensemble de la famille. Plus l'enfant est dans une situation fragilisée, et plus l'adhésion, l'implication et le soutien de son réseau familial est déterminant pour rendre possible la

participation et en tirer tous les bénéfices. En ce sens, un projet participatif en direction des enfants peut se concevoir comme une dynamique plus large qui permet la promotion d'ensemble de l'enfant et de son environnement.

Comme nous l'avons déjà mentionné au début de ce document, nous voulons renforcer ici notre conviction *« qu'une participation des enfants eux-mêmes, surtout ceux vivant dans les pires formes de pauvreté, n'est possible que grâce à une relation de confiance mutuelle dans la durée avec ces enfants, et grâce aussi au respect de leur famille et de leur origine ou communauté d'appartenance, sans lequel la confiance est impossible.*

Il est essentiel pour tout enfant de grandir et de s'épanouir au sein de sa famille et dans sa communauté, en lien avec d'autres dans la société. Pour que cela soit possible pour chaque enfant, un soutien accru devra être accordé aux familles qui ont dû être séparées de leurs enfants à cause de la misère. Et surtout, la forme de ce soutien devra être envisagé avec les personnes concernées et non en dehors d'elles.

Les plans d'action, les programmes et les mesures en faveur des enfants devront donc inscrire la participation des enfants, familles et populations très démunies dans toute action qui sera mise en œuvre. Leur expérience et leur pensée constituent un apport irremplaçable pour bâtir sans exclusion aucune. »⁴⁶

c – promouvoir une vision d'une seule enfance

Au terme de cet apport sur la place et la manière de miser sur les enfants pour enrayer la pauvreté, nous voulons garder en tête, et sans doute comme ligne directrice de nos ambitions et actions à mener en Europe, cet appel et attente fondamentale de l'enfance à être regardée, considérée, accueillie dans son ensemble, dans son unité d'enfance, agissant et bénéficiant ensemble et également des mêmes droits et du même avenir. Il s'agira de concevoir l'ensemble des politiques dans cet esprit-là, afin de ne pas créer de programmes spécifiques pour des catégories spéciales. C'est ce que nous disaient à leur façon les enfants Tapori à Genève en Novembre 1999. *« Quand tout le monde aura découvert que nous sommes tous les enfants pareils, quel que soit notre pays, alors peut-être que chaque adulte voudra pour chaque enfant de la terre sans exception ce qu'il voudrait pour son propre enfant. Et alors le monde changera vraiment. »⁴⁷*

⁴⁶ ATD Quart Monde, « *Les enfants Tapori font vivre la Convention internationale des droits de l'enfant* », contribution à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux enfants, mai 2002.

⁴⁷ Extrait de l'Appel des Enfants, Forum International des Enfants, Genève, 20 Novembre 1999 – texte intégral disponible sur www.tapori.org

Merci à Claude Farrer pour sa collaboration à la rédaction de cet apport et à l'équipe de Tapor France pour ses remarques et son travail de relecture.

Merci à Elisabeth Pierson pour son soutien dans la recherche de traducteurs bénévoles de l'anglais au français.

Merci à Abigail Carter, coordinatrice du réseau de « participation workers » en Angleterre (Carnegie Young People Initiative) pour les nombreuses informations britanniques transmises en cours de projet.



Document réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne

Délégation Région Europe
Mouvement international ATD Quart Monde
107, avenue Général Leclerc
95480 Pierrelaye – France
e-mail : region.europe@atd-quartmonde.org

Version avril 2005 pour la mise en ligne au format pdf

© Mouvement ATD Quart Monde 2005